



## Le niveau de l'asile dans les pays industrialisés et en Europe en 2008 (statistiques HCR<sup>1</sup>)

Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dresse un état des lieux chiffré des demandes d'asile déposées dans 44 pays industrialisés<sup>2</sup> pour l'année 2008.

- 238 084 demandes d'asile enregistrées en 2008 dans les EM, soit une augmentation de 6% par rapport à 2007, 383 000 demandes dans l'ensemble des pays industrialisés, soit une augmentation de 12%.

- En dépit d'une baisse de leur nombre, les Irakiens constituent toujours la première nationalité à demander l'asile dans les pays industrialisés, suivis par les personnes originaires de Somalie, de Russie et d'Afghanistan.

- Les Etats-Unis, le Canada et la France sont les trois premiers pays de destination des demandeurs d'asile dans le monde industrialisé.

- Le HCR note dans son rapport que la France, dont le nombre de demandes d'asile enregistrées a augmenté de 20% par rapport à 2007, subit une des plus fortes hausses enregistrées, du fait notamment de la forte demande émanant de personnes originaires du Mali qui ont déposé 2 664 demandes au cours de l'année contre 600 en 2007.

*Précisions méthodologiques*: les données concernent le nombre de premières demandes d'asile déposées, mineurs accompagnants compris.

**Augmentation de 12% du nombre des demandes d'asile dans les pays industrialisés pour la deuxième année consécutive**

Au total, quelques **383 000 demandes d'asile** ont été soumises par l'ensemble des nationalités dans les pays industrialisés au cours de l'année 2008. Le nombre des demandes d'asile enregistrées dans les pays industrialisés en 2008 a augmenté de 12 % par rapport à 2007.

<sup>1</sup> UNHCR, *Asylum levels and trends in industrialized countries, 2008, Statistical overview of Asylum applications lodged in Europe and selected non-european countries*, 24 mars 2009.

<sup>2</sup> Les 44 pays industrialisés retenus pour effectuer cette étude comprennent : les 27 Etats membres de l'Union européenne ainsi que l'Albanie, la Bosnie Herzégovine, la Croatie, l'Islande, le Liechtenstein, le Monténégro, la Norvège, la Serbie, la Suisse, la Macédoine, la Turquie, l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée et les Etats Unis.

**238 084** d'entre elles ont été déposées dans les 27 Etats membres de l'**Union européenne**, ce qui représente une augmentation de 6% par rapport à 2007.

Il s'agit de la seconde année consécutive de hausse après cinq années de baisse significative de la demande. Cependant, le niveau des flux pour 2008 reste loin du niveau record atteint en 2001, avec 623 000 demandes.

**Si la hausse du flux en 2007 avait été attribuée aux Irakiens, celle de 2008 peut être attribuée aux Somaliens et aux Afghans.**

### Principaux pays de destination des demandeurs d'asile

Les **Etats-Unis** sont restés le premier destinataire des nouvelles demandes déposées par les requérants de toutes nationalités en 2008. Environ **49 000** individus ont soumis une demande d'asile aux Etats-Unis, ce qui représente 13 % de toutes les demandes déposées dans les 44 pays industrialisés. Les demandeurs d'asile sont originaires de Chine (8 637), du Salvador (3 168) d'Haïti (2 726) et du Mexique (2 487) notamment.

Le **Canada** est situé au deuxième rang parmi les pays de destination, avec **36 900** demandes d'asile en 2008. Ce pays subit une hausse importante de 30% par rapport à 2007, attribuée principalement au flux en provenance du Mexique (+33%), d'Haïti (+31%) et de Colombie (+19%).

La **France**, dont le nombre de demandes d'asile avait chuté de près de 50% en 2006 et 2007 est le troisième pays de destination, avec **29 400 demandes**, en hausse de 20% par rapport à 2008.

L'**Italie** est le quatrième pays de destination en 2008. C'est la première fois que ce pays se retrouve parmi les principaux pays d'accueil. **31 200** demandes d'asile y ont été déposées, ce qui représente une augmentation de 122% par rapport à 2007. Les facteurs explicatifs de cette hausse se retrouvent dans les nationalités accueillies. Ainsi, les demandes nigériennes ont augmenté de 300% (5 300), les Somaliennes de 491% (4 500), les érythréennes de 21% (2 700) et les demandes afghanes de 202% (2 000). Or, pour les Somaliens ou les Erythréens notamment, l'Italie est une destination privilégiée en raison des liens communautaires déjà existants. Par ailleurs, les très fortes arrivées maritimes à Lampedusa au cours des derniers mois, qui pourraient s'expliquer en partie par un changement des routes migratoires depuis l'Espagne vers l'Italie, peuvent aussi expliquer la forte hausse du flux. Enfin, il n'est pas exclu qu'il y ait eu un report de flux entre la Grèce et l'Italie, la demande d'asile en Grèce ayant chuté de 21%, en raison notamment, d'un système de protection défaillant.

Le **Royaume Uni** pointe à la cinquième place, avec **30 500** demandes, ce qui représente une hausse de 8% par rapport à 2007.

**Les Etats-Unis, le Canada et la France représentent à eux-seuls, le tiers de la demande mondiale. Avec l'Italie et le Royaume-Uni, les cinq premiers pays d'accueil au monde reçoivent 50% de la demande d'asile mondiale.**

### Niveau du flux pour l'Union européenne

Avec **238 084** nouvelles demandes d'asile, la hausse des demandes dans l'Union européenne (+6%) est moins élevée que pour l'ensemble des pays industrialisés. Cela s'explique notamment par l'importante baisse observée en Grèce et en Suède (deux des principaux pays d'accueil en 2007), qui s'explique, peut être en partie, par la

défaillance du système d'asile pour le premier, et par un changement de jurisprudence concernant les Irakiens pour le second.

La désaffection des demandeurs d'asile pour les nouveaux pays membres de l'UE (-15%) se poursuit, au contraire des anciens pays de l'UE (+9%).

Parmi les pays ayant connu les plus fortes hausses, il faut noter l'Italie (+122%), les Pays-Bas (+89%), et la France (+20%). A l'inverse, les principales baisses concernent Chypre (-42%), l'Espagne (-42%), la Suède (-33%), la Grèce (-21%).

### Demandes d'asile irakiennes en tête

Les Irakiens représentent toujours la première nationalité à demander l'asile dans les pays industrialisés, et en Europe en 2008, même s'ils ont été moins nombreux qu'en 2007.

Au cours de l'année 2008, **40 483 demandes d'asile** ont été déposées par des Irakiens dans 44 pays industrialisés. Cela représente une diminution de 10 % par rapport à 2007. En dépit de cette tendance à la baisse, les Irakiens représentent encore **11 % de toutes les demandes d'asile déposées dans le monde industrialisé**. Par ailleurs, le HCR indique que le nombre de demandes d'asile déposées par des Irakiens (plus de 40 000) est deux fois plus élevé que le nombre de demandes somaliennes (21 823) qui constitue pourtant le deuxième contingent le plus important de demandeurs d'asile.

**La moitié des Irakiens ont demandé l'asile dans trois pays: la Turquie** (17% du total de la demande irakienne), **l'Allemagne** (16 %), et **la Suède** (15%). La Suède n'est plus le principal pays d'accueil des Irakiens suite à une chute de 67% des demandes. Cette baisse est sûrement le fait d'une modification de la jurisprudence concernant cette nationalité. En effet, suite à une décision de la Migration Court qui ne qualifie plus la situation en Irak de conflit armé. Le taux d'accord pour les irakiens a chuté fortement. La baisse de la demande irakienne en Suède a été suivi d'un report d'une partie du flux sur les pays voisins, comme la Norvège (demande d'asile globale en augmentation de 122%) et la Finlande (+ 180%). Les Pays-Bas (5 000 demandes), la Norvège (3 100), le Royaume-Uni (2 000) et la Grèce (1 800) reçoivent également un nombre important de demandeurs irakiens. Pour sa part, **la France n'en a reçu que 627 en 2008, contre 144 en 2007.**

### Autres principaux pays d'origine des demandeurs d'asile

Les arrivées en provenance de **Somalie** ont fortement progressé au cours de l'année 2008. Le pays passe ainsi du 6<sup>ème</sup> rang mondial au second rang en termes de nationalité d'origine. Avec **21 800** demandes soumises en 2008, la demande d'asile somalienne subit une hausse de 77%. Il est d'ailleurs important de souligner qu'une tendance similaire est observée au Kenya et en Ethiopie, preuve que la détérioration continue du contexte politique et sécuritaire en Somalie est à l'origine de la hausse des demandes d'asile.

Après l'Irak et la Somalie, la **Fédération de Russie** (20 500) constitue le troisième pays d'origine des demandeurs d'asile dans les pays industrialisés. A noter que la

Pologne, l'Autriche et la France sont les trois principaux pays d'accueil de ces ressortissants.

Les demandeurs d'asile **afghans** ont doublé en une année et arrivent désormais en quatrième position, avec 18 500 demandes, ce qui correspond au niveau le plus haut depuis 2002. Comme pour la Somalie, la dégradation de la situation sécuritaire en Afghanistan est la principale raison de cette forte augmentation.

Les **Chinois** représentent toujours un important contingent de demandeurs d'asile (17 400), même s'il est en constante baisse depuis 2002.

La demande d'asile **serbe** (y compris pour les ressortissants du Kosovo) accuse une légère diminution de 6% par rapport à 2007, avec 15 200 nouvelles demandes contre 16 100 auparavant. **La France reste la principale destination choisie par ces ressortissants, avec 3 100 demandes**, suivies par la Suède, l'Autriche et la Hongrie. A noter que 78% des demandes d'asile serbes en France sont le fait de ressortissants du Kosovo.

### Quelques données sur la France

35 160 demandes (premières demandes **mineurs accompagnants compris**) ont été déposées en France en 2008, ce qui représente une augmentation de **+20%** par rapport à 2007.

La France demeure la principale destination des demandeurs d'asile en Europe. La hausse s'explique principalement par l'augmentation significative des demandes maliennes, qui constituent dorénavant le troisième groupe de demandeurs d'asile en France et qui ont quadruplé entre 2007 et 2008, passant de 600 à 2 700 demandes. Il faut également signaler la forte augmentation des demandes comoriennes, déposées à Mayotte, qui passe de 60 en 2007 à 1 100 en 2008.

Les principales nationalités accueillies sont les **Russes (3 579)**, les **Serbes (3 129)**, les **Maliens (2 664)**, les congolais de RDC (2 485), les Sri Lankais (2 304), les Turcs (2 196), les Arméniens (2 081), les Guinéens (1 256), les Bangladais (1 242) et les Comoriens (1 086).

La demande d'asile française est donc atypique par rapport aux nationalités accueillies, qui ne correspondent que partiellement aux principales nationalités dans l'ensemble des Etats membre de l'Union européenne. Ainsi, les Irakiens, les Somaliens ou les Afghans ne sont pas dans les 10 premières nationalités en France. A l'inverse, la France accueille 73% pour la demande malienne déposée dans l'ensemble des pays industrialisés, 47% de la demande arménienne, plus de 20% de la demande serbe, et 17% de la demande russe.

#### Pour aller un peu plus loin :

Au-delà des chiffres publiés par le HCR, il convient aussi de retenir que :

- **La France est un des pays qui accueille le plus de demandeurs d'asile dans le monde**, et le premier en Europe. Toutefois, les nationalités accueillies ne sont pas les plus représentatives. La France a donc une demande d'asile propre qui est à lier à la présence des communautés déjà implantées sur le territoire et à sa jurisprudence.
- Les principales nationalités d'origine de demandeurs d'asile dans les pays industrialisés, sont celles de pays **où la situation sécuritaire et politique a été particulièrement trouble en 2008, comme l'Irak, la Somalie et l'Afghanistan.**